

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 57 (1928)
Heft: 10

Artikel: M. le Conseiller d'État Python et la protection de son œuvre essentielle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — M. le conseiller d'Etat Python et la protection de son œuvre essentielle. — Notre retraite. — Le choix des sujets de composition. Problèmes pratiques. — Notes sans portée. — Bibliographies. — Culture physique et religion. — Examens de renouvellement du brevet. — † M. Lucien Descloux.

M. LE CONSEILLER D'ÉTAT PYTHON

ET LA PROTECTION DE SON ŒUVRE ESSENTIELLE

Homme d'action autant que de principes, M. Python l'a été à un degré souverain durant toute sa carrière politique et administrative. Aussi bien, à ne considérer que l'activité dont fut remplie cette grande existence, qui voudrait redire, après Polyeucte :

La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?

C'est la foi agissante de notre éminent concitoyen qui explique l'entrain avec lequel ses contemporains répondirent à sa confiance, alors même qu'il se fit tard et que se leva le vent de la souffrance et de l'adversité. Qu'étaient-ils donc ces nombreux Fribourgeois qui, l'ayant aimé et compris, s'attachèrent à lui et l'honorèrent de leurs persévérants suffrages ? Ils appartenaient à une race fort calme assurément, et combien peu enthousiaste ; point ardente ainsi qu'il faudrait nous le souhaiter, ni combattive au gré des devoirs que nous dictent nos croyances et nos aspirations. S'il fut suivi, cependant ! Dès le premier contact, il séduisit : le peuple de Fribourg,

celui des campagnes tout d'abord, le reconnut comme le chef attendu et comme un réalisateur de marque par les idées qu'il sema, par les institutions qu'il érigea et anima de son énergie. Nul mieux que lui n'était plus qualifié pour souscrire à cette réflexion d'un écrivain moderne : « Les traditions ne se gardent pas dans une armoire... ; elles se mêlent à notre vie, à nos sentiments pour leur donner un appui, une valeur féconde, une durée... » De même qu'un bon père sauvegarde les mœurs des aïeux et assure la continuité de l'esprit de famille en maintenant l'intégrité du patrimoine ancestral, ainsi le magistrat disparu fit, dans le canton, œuvre d'éducation et de sécurité en multipliant les fondations propres à conserver l'héritage moral du passé, sans limiter, pour autant, l'essor du pays vers l'avenir.

Ses plans d'action, du plus modeste au plus grandiose, ont exigé du peuple un *fiat* résolu, désintéressé, méritoire surtout si l'on envisage le niveau d'où nous étions partis. Ici, ne peut-on pas se demander ce qu'il faut admirer le plus de la forte conviction, du sentiment de confiance qu'il avait inspirés à ses amis, aux mandataires de la démocratie fribourgeoise, ou de la foi dont il donna un si éclatant exemple ? Non moins digne d'attention est la sollicitude qu'il voua à ses créations, même « quand la bise fut venue » et que surgirent des défections en certains milieux où la fidélité intéressée oscille aux moindres sautes de vent du succès.

Entre les multiples œuvres qui lui doivent leur existence ou leur épanouissement, c'est l'Université, — et personne ne serait tenté de lui en faire un grief, — qui restera l'objet de ses préoccupations les plus vives et de ses constantes complaisances : il s'efforcera de l'entourer de robustes étais et de compléter la couronne de ses Facultés afin d'assurer sa pérennité et d'étendre son influence et son rayonnement. Et ce sera, jusqu'à la fin, le souci de ses jours, de ses heures, et ce souci a sa justification dans les leçons d'un long passé. N'est-ce pas, en effet, le défaitisme foncier de la Suisse catholique, plus que les rivalités cantonales point éteintes encore à l'endroit d'une Haute Ecole, qui dicta l'ajournement indéfini, depuis la Réforme, d'une mesure capable d'accentuer notre résistance en face d'adversaires mieux armés, qui avaient transporté sur le terrain scolaire « la lutte pour la culture » ? Une Université, — se transmettait-on d'âge en âge, à travers nos cantons, — une Université est irréalisable pour les catholiques suisses, voire même trop dispendieuse à soutenir si, par impossible, ils réussissent à la fonder ! Que de fois, en effet, ce projet défraya les débats, soit devant la diète, soit au sein du gouvernement de Fribourg et de maintes associations populaires ? Comme illustration de cette mentalité, que j'extraye quelques lignes seulement du magnifique et récent ouvrage sur le *Chanoine Schorderet* dont le biographe est aussi celui de M. Georges Python !

« Le projet de fondation d'une Université à Fribourg, raconte

M. Pie Philipona (tome I, page 297), ne fut pas oublié à l'assemblée du Pius-Verein réunie à Guin, en 1874. Cette question avait été traitée *ex professo* par M. Courbe, qui était maître de sciences exactes au Collège St-Michel, avant d'exercer le ministère pastoral dans la paroisse parisienne de St-Jacques-du-Haut-Pas. Ne se dissimulant pas les obstacles qui se dresseraient devant l'importante entreprise, l'orateur estima que la difficulté la plus grave à ses yeux sera le découragement qui s'emparera des esprits au moment décisif. » Au cas où l'on devrait laisser l'œuvre inachevée, mieux vaudrait, conseilla M. Courbe, la déclarer impossible et renoncer à la tenter. « Heureusement, il s'est trouvé, douze ans plus tard, un homme qui a pris le chemin direct et qui a commencé avec la résolution d'aboutir. La Providence, conclut M. Philipona, cet ami de M. Python aux bons et aux mauvais jours, la Providence a béni le courage et la prévoyance ! »

N'a-t-elle pas béni pareillement la persévérance et l'esprit de foi, ces deux conditions de la force que posséda à un très haut degré le grand Maître de l'Université de Fribourg ? Mais que rude fut le combat qu'il soutint, pendant quarante années, contre un syndicat sans cesse renaissant d'adversaires avoués ou sournois, contre cette quiétude peu encline à l'effort qui est la nôtre, contre les tergiversations de tièdes amis ! Il en sortit vainqueur, pourtant, tel le personnage biblique qui a connu, lui aussi, la victoire et en obtint comme prix le beau nom d'Israël ! Et, dans cette âpre lutte toujours reprise, il eut des soutiens qui ne défailirent jamais en « son peuple de paysans » ainsi qu'il les désignait avec affection et gratitude.

Certes, M. Python, à qui l'on ne refuse plus d'avoir été un financier sagace, un sage et prudent administrateur, imagina des combinaisons qui ont facilité la réalisation de sa grande entreprise en nous dispensant de quémander à l'extérieur un concours incertain. Ne semble-t-il pas qu'il ait voulu proclamer à la face de la Suisse catholique qui, durant des siècles, avait marchandé son appui et décliné l'offre de notre canton, l'aphorisme d'au delà des monts remanié à notre usage : « Friborgo farà da se ! » Mais s'il requit l'unique effort du pays, il le proportionna à ses moyens, il le mesura à nos ressources de telle sorte que notre budget n'en fut pas impressionné, mais y découvrit, par contre, de nouveaux et appréciables profits. Il procura ainsi à notre canton un honneur insigne avec la certitude qu'il ne lui imposait aucun sacrifice. On sait avec quelle adhésion unanime et touchante le Grand Conseil accueillit ses propositions. C'est dans une certaine presse que l'on prenait à partie les mesures fortement mûries et préméditées dans l'intérêt de l'Université et qu'on les affublait de ce titre tintamaresque : « Danse des millions ! » Le peuple n'en aura cure ; il maintiendra au pouvoir, pendant une série de législatures, des députés qui corresponderaient si bien aux intentions du chef aimé et il donnera ainsi un témoignage

de la foi très vive de nos campagnes, dans un monument élevé, chez nous, à la gloire de Dieu et en l'honneur de la science, de l'Eglise et de la patrie. Que ces députés qui avaient répondu par un « oui » énergique à l'appel de leurs noms dans des votations désormais fameuses, aient éprouvé de l'hésitation et nourri quelque doute sur la réussite de combinaisons qui devaient laisser indemne le budget de l'Etat, c'est ce qu'il est loisible à chacun de supposer ! « Il nous en coûtera bien quelques plumes ! » pouvaient-ils dire *in petto*, tout en émettant leurs votes résolument affirmatifs. A la vérité, nulle déconvenue ne s'est produite, aucune emprise ne fut pratiquée sur l'escarcelle des contribuables ; mais notre députation qui était bien, selon le mot d'un historien, « une vigoureuse expression du régime démocratique », reçut la récompense de son acte de confiance. Elle s'était portée caution du fondateur de notre *Alma mater* et ce sera toujours là un des mérites du pays dont elle était l'émanation.

Si peu enthousiaste que puisse paraître notre population, elle ne saurait être insensible à un grand idéal, dût-il se traduire par un grand sacrifice. Sans remonter haut dans l'histoire, nous trouverons un exemple de courageux désintéressement, le jour où notre canton appuya ses magistrats en leurs revendications pour le tracé ferroviaire « de la Singine à la frontière vaudoise ». Alors, d'un bout du pays à l'autre, on redit avec ardeur que « Fribourg ferait par lui-même ! » et, sans redouter de mécomptes, on se prononça pour le projet qui devait nous sortir de l'isolement. Quarante millions ont été la rançon de cette patriotique campagne. Jamais le pays ne regretta les sommes énormes enfouies dans l'établissement du rail central. Et, — qui le croirait ? — on vit même des communes de maintes régions du territoire, notamment de la Gruyère, offrir à l'Etat leurs immeubles comme hypothèque des emprunts onéreux contractés pour financer la coûteuse entreprise. N'est-ce pas un beau geste et ce geste n'a-t-il pas son noble pendant dans les votes intervenus au sujet de l'Université ?

« Il n'est point de peine perdue et point d'inutile devoir ! » a dit Laprade, le poète aimé de l'enfance. Ne craignant point la peine, n'écartant pas le devoir, Fribourg a vu son nom associé à une œuvre de pur idéal, lorsqu'il offrit sa garantie au fondateur de l'Université. A la confusion des Cassandres qui jetaient à tous vents leurs prédictions décevantes, « insuccès, ruine, nouveaux impôts ! », le déficit fribourgeois, devenu chronique et formidable depuis la guerre, s'est mué en un boni plein de promesses à la fin de l'exercice 1927 ; et cet excédent de recettes, qu'est-il autre chose que le prix promis à la confiance ? C'est le résultat incontesté d'entreprises (Banque de l'Etat, Faux et Forêts) qui n'eussent point été abordées, si la perspective d'une Haute Ecole pour l'Helvétie catholique n'avait hanté le cerveau de l'homme d'Etat assez vaillant pour réaliser le vœu des siècles et des générations ?

Mais à poursuivre son rêve, il ne sera pas loin d'atteindre au zénith dans l'érection de la Faculté de médecine, but auquel vont tendre les aspirations de ses vingt dernières années. Ce complément des études supérieures assurerait non seulement des médecins chrétiens pour les contrées catholiques, mais il apporterait au centre intellectuel de Fribourg un regain de prospérité. S'il l'a désiré, le Directeur de l'Instruction publique, ce progrès qui devait mettre comme un sceau à sa vie si remplie ! Il était à l'affût de toute circonstance propice. Ne se sentait-il pas encouragé par le corps enseignant universitaire qui comprenait comme lui l'importance première d'un enseignement médical éclairé par les lumières de la foi ? Mais le plus puissant adjuvant de ses efforts sera la parole même du Saint-Siège. Nous étions en 1904, au lendemain d'un pèlerinage suisse, à Rome, auquel se joignit une délégation de nos professeurs et de nos élèves que l'auguste Pontife accueillit avec une particulière bienveillance. Par lettre du 12 avril, sous la signature du cardinal Merry del Val, « Sa Sainteté, en rappelant l'événement, voulut bien se réjouir de la fondation de notre Haute Ecole aux études sérieuses qui, s'inspirant de son principe originel, voue une constante sollicitude à promouvoir et à défendre la vérité catholique, source de tout progrès véritable bien supérieur aux triomphes factices et passagers d'une science trompeuse. En décernant à l'Université un nouveau témoignage de sa satisfaction, le Saint-Père forme des vœux ardents pour que cet établissement créé au prix d'énormes sacrifices soit complété bientôt et mis en état de répandre, dans le champ des intelligences, une plus brillante lumière. »

L'invite du Père commun des fidèles qui, une fois de plus, manifestait sa précieuse sympathie à Fribourg, excita encore, s'il était possible, l'activité du Directeur de l'Instruction publique. Aussi, sans tarder, le vit-on rechercher un moyen pratique de renter la Faculté de médecine en dehors de tout appel aux deniers publics.

Tout d'abord, un problème de trésorerie va retenir un instant son attention. Ce problème est résolu aujourd'hui, grâce au change qui provoqua le remboursement avant terme d'un emprunt émis en 1907 et placé en presque totalité chez des capitalistes français. Il avait été stipulé, dans les clauses de son émission, que les obligations sorties par tirage au sort ou par remboursement global anticipé seraient payées en argent de France. Le remboursement intégral prévu a été effectué en 1923 à un taux si exceptionnellement favorable que l'opération a produit un bénéfice de plus de dix millions qui furent appliqués à la liquidation des comptes courants de l'Etat. On entendait par là des avances de trésorerie décrétées pour couvrir d'importantes dépenses, des travaux édilitaires que les ressources normales n'étaient pas à même de solder. Ces comptes courants remboursables par annuités grevaient une situation plutôt précaire et mettaient nos finances en perpétuelle infidélité au regard des

principes d'une saine comptabilité. Le fondateur de l'Université déplorait, depuis fort longtemps, l'obligation où se trouvait notre canton d'absorber ainsi par anticipation une part des recettes des années subséquentes ; il s'était posé la question suivante :

« Quelle majoration faudrait-il appliquer au taux de l'impôt, pour que les revenus de l'Etat fussent au service d'un emprunt qui permettrait d'annuler les comptes courants et de libérer le budget des sommes consacrées annuellement à l'extinction des avances de trésorerie ? »

Dans la pensée de M. Python, les disponibilités obtenues de cette manière seraient désormais acquises à l'entretien de la Faculté de médecine et de ses annexes. Mais l'opération lui parut défectueuse dans le prélèvement qui serait effectué sur le budget et, partant, sur les deniers de tous. Dès lors, il l'écarta résolument, sans éprouver la moindre regression de son bel optimisme.

Et voici que, faisant écho à son invincible confiance, une compensation lui est ménagée par deux congrégations de Suisse, les Instituts d'Ingenbohl et de Menzingen dont on sait le rôle grandissant dans notre patrie et, ensuite, par plusieurs associations religieuses françaises. Ces divers concours constituèrent, sous forme de souscriptions d'actions, un apport d'un million cent cinquante mille francs à des conditions qui seraient maintenant encore des plus favorables. Le solde des trois millions que coûterait, selon une évaluation sérieuse, une installation rationnelle quoique modeste des cliniques universitaires, il le prélèverait sur le produit net de l'emprunt à lots émis en 1902, produit qui fut investi dans la fondation d'un hôpital cantonal. Deux congrégations avaient immédiatement versé le montant de leur participation ; l'une récupéra son capital de cent cinquante mille francs, il y a quelques années, par notre versement de quatre vingt mille francs environ, payés en francs suisses ; l'apport de l'autre par deux cent mille francs destiné au Sanatorium des Lys a permis à notre Trésorier de l'Etat, grâce à un remploi avantageux, de constituer une réserve de cent mille francs pour les nouvelles cliniques. Les autres souscripteurs n'attendaient qu'un signe pour verser leurs souscriptions et collaborer à l'œuvre entreprise par « ce bon M. Python » !

Cependant tout le capital nécessaire n'était pas réuni. Le patient magistrat remania son programme à telles enseignes qu'une part des trois millions déjà acquis serait réservée aux chaires de l'enseignement médical dont, — c'était le secret de chacun, — MM. les D^{rs} Clément et Collomb eussent été les premiers occupants. A Fribourg, on ne se gênait guère de signaler l'insuffisance de nos établissements hospitaliers sous le rapport des installations. D'autre part, l'usufruitière de la fortune léguée par M. Daler pour l'érection d'un hôpital portant son nom, conseillait à M. Python de hâter la solution du problème des cliniques afin d'englober aussi la fondation de son

mari dans la concentration projetée. D'après les études faites par un praticien qui avait groupé, avec un grand succès, les divers services hospitaliers de Lucerne, M. le Dr Schmid, il était possible de confier la charge d'une clinique à l'Hôpital des bourgeois, celle d'une seconde à la fondation Daler, de répartir enfin, entre les bailleurs de fonds antérieurs, les autres sections du futur Hôpital cantonal, et tout cela en sauvegardant d'anciennes prérogatives. Les bourgeois eussent, en effet, été assurés que les avantages que leur offrait leur antique institution de bienfaisance se retrouveraient équivalents, non seulement dans la clinique qui en serait la suite, mais encore dans toutes les autres cliniques formant le complexe du nouvel Hôpital cantonal.

Toujours vaillant et sans peur, l'instigateur de cet incontestable progrès s'en ouvrit aux dirigeants de la cité et aux chefs de partis qui avaient l'oreille de la bourgeoisie. Une séance convoquée à la Tête Noire, réunit plus de cinquante citoyens appartenant aux différentes opinions qui se disputaient alors notre arène politique. Les participants à cette assemblée entendirent l'exposé du projet dans son ensemble, l'accueillirent avec faveur et s'engagèrent à le populariser dans les milieux des bourgeois de la capitale. On devait se réunir encore et tout semblait autoriser les meilleurs espoirs, quand des circonstances imprévues vinrent, hélas ! faire échec à la solution d'un problème qui réclamait, pour aboutir, le concours de tous les gens de bonne volonté.

Entre temps, deux cliniques avaient été construites qui sont aujourd'hui la base de notre Hôpital cantonal ; une école des infirmières dont on connaît le succès s'élevait à Pérolles aux frais des bonnes Sœurs de St-Charles de Lyon, de même qu'une clinique privée pour le traitement des affections du larynx était construite non loin de là. Entre temps, M. Python ressentait les premières atteintes du mal qu'il a combattu avec une admirable énergie ; entre temps encore, surgirent au sein du parti qui avait assumé la direction de nos affaires publiques, des dissentiments qui neutralisèrent, pendant quelques années, le mouvement déclenché vers le progrès entrevu.

Sous l'étreinte de la maladie qui paralysait son besoin d'agir, comme son merveilleux don de convaincre et d'encourager, M. Python ne cessait de penser à cette belle cause si vitale pour Fribourg. Il s'efforçait d'y intéresser les esprits les plus clairvoyants, assez amis du progrès pour reconnaître la grandeur, sans se rebuter aux difficultés de l'entreprise. Il s'était imposé la tâche de maintenir encore allumé le flambeau qui, dans sa main, avait jeté déjà de vives lueurs. Et, — pourquoi ne le dirais-je pas ici ? — il a trouvé un réconfort, un motif de consolation, comme un gage d'espérance, en constatant que son suppléant au dicastère de l'Instruction publique reconnaissait la nécessité de reprendre, en dépit des obstacles dont la

route s'était hérissée, la réalisation d'une œuvre grande, généreuse, nationale, et qui serait si méritoire devant la science, devant le pays et l'humanité.

E. G.

NOTRE RETRAITE

Elle s'annonce bien. Bon nombre d'instituteurs ont envoyé leur bulletin d'inscription, des jeunes surtout. Que ceux qui veulent y participer encore veulent bien nous avertir jusqu'au 6 juillet, en usant du formulaire envoyé par le secrétaire de la Société fribourgeoise d'éducation ou par carte postale. Il est nécessaire, pour éviter les désagréments d'une improvisation de locaux et de repas, que nous connaissions à temps le chiffre exact de nos hôtes. Il y a encore de la place.

Que l'on profite de cette occasion pour retremper son courage, son idéal et sa foi, pour retrouver aussi une maison chère et les maîtres d'il y a quelques années ! Nous attendons et nous recevrons avec joie nos anciens, plus aimés qu'ils ne pensent.

Le choix des sujets de composition

spécialement au cours supérieur et dans l'enseignement secondaire.

Le résultat de l'enseignement de la composition dépend, en grande partie, du choix des sujets et de l'ordre que le maître apporte dans ce choix. Pour qu'il y ait travail et profit, il faut que les sujets réalisent certaines conditions ; ils doivent plaire à l'enfant, être empruntés à sa vie, être précis, coordonnés, variés et gradués, être enfin présentés sous une forme attrayante.

Il est nécessaire tout d'abord que le sujet fasse plaisir à l'élève. Rien ne se fait bien sans intérêt, surtout quand il s'agit d'un travail personnel comme celui de la composition. Si le sujet plaît à l'enfant, celui-ci s'épanouit aussitôt et se met à l'œuvre avec empressement, heureux d'exprimer ce qu'il a vu ou appris. Le sujet doit donc être choisi pour l'élève et non pour le maître ; il faut se mettre à la place de l'enfant quand il s'agit de déterminer le sujet.

Il faut choisir le sujet dans le champ d'expérience de l'élève qui ne peut s'intéresser qu'à ce qu'il a vu. Si le maître donne au hasard le premier titre de composition qu'il trouve dans un livre, le sujet risque fort d'être vague et banal, peu en rapport avec la mentalité de sa classe et les matières étudiées ; les élèves ne sauront pas le traiter et le bâcleront comme une punition. Le résultat, ce sera une suite de phrases creuses, rabâchées, où il n'y aura rien de personnel, et l'élève n'en ressentira que plus d'aversion encore pour cet exercice. Ainsi l'élève qui ne connaît l'histoire que par son manuel scolaire goûte peu les sujets historiques, car il sent son incapacité en présence de tels travaux ; mais le sujet emprunté à sa vie fait jaillir les idées et les sentiments ; la composition devient un travail profitable. Au point de vue des idées, les enfants ne sont pas des tables rases ; ils ont une famille, un village, entouré de champs et de forêts, où ils ont joué.